

MA-LA-CHE-LI, LIEOU YOUEN et POU YUN-CHE, porteurs d'une lettre dans laquelle, après avoir rappelé qu'il avait reçu lui-même K'IE PO, qui lui avait appris que le roi de Mien désirait se mettre sous sa protection, K'oublaï écrit : « Si vous êtes vraiment décidé de remplir les devoirs de ceux qui servent au plus puissant, (envoyez) ou quelqu'un de vos frères, ou de vos ministres les plus éclairés, pour faire voir à tout le monde que pour mon empire il n'y a rien d'étranger, et contracter ainsi avec vous une alliance perpétuelle. Ce sera pour vous une action bien éclatante et même très avantageuse. Car, si l'on vient aux armes, qui est-ce qui y gagnera? Réfléchissez bien, ô roi, à ce que je viens de vous dire ¹ ».

Au second mois de l'année 1275, le gouverneur de Kien Ning, HO T'IEN-TSIO, communiquait des renseignements sur les trois routes pour pénétrer en Birmanie, fournis par A-KOUO, chef de la tribu des Zardandan (*Kin Che*, les Dents d'or); ces trois routes par T'ien pou ma, P'iao tien et le pays d'A-kouo, conduisaient à la « Ville de la Tête du Fleuve » (Kaung Sin, Koung Tchang). A-kouo ou A ho ajoutait que son parent, A-T'I-FAN, gouverneur de quatre ou cinq villes de Mien, était désireux de faire sa soumission à la Chine ². L'empereur, néanmoins, suspendit les opérations, mais au troisième mois de 1277, les Birmans, furieux de l'attitude de A-kouo, l'attaquèrent et s'établirent entre T'eng Yue et Young Tch'ang; ordre fut donné à HOU TOU, commandant militaire de Ta Li, à SIN SIU-TJE, gouverneur de cette ville et à T'O-LO-T'O-HAI de s'établir à Nan t'ien (Mong ti) et de châtier les tribus rebelles. A-kouo réclamait du secours :

« Hou Tou marcha jour et nuit avec ses troupes, et vint au secours de A ho. Il rencontra les Miennais près d'un fleuve, et fondit sur eux avec la rapidité de la foudre. L'armée miennaise était composée de quarante ou cinquante mille hommes d'infanterie environ, et de dix mille hommes de cavalerie : elle conduisait avec elle huit cents

1. VISDELOU, pp. 76-77. — E. HUBER, p. 665.

2. VISDELOU, p. 77. — E. HUBER, pp. 665-666.